

homme. Chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement avoir déclaré
au nom de la loi que Joseph-Daniel-
Eli Marie et Janyot Cécile-Victorine sont unis
par le mariage. De quoi nous avons dressé
un procès-verbal le présent acte en présence de
Bernard Jean-Baptiste âgé de vingt-cinq ans, champagnier
domicilié à Beaune, ami de l'époux de Janyot
Auguste âgé de trente-neuf ans, vigneron domicilié à Savigny-
les-Beaune, ami de l'épouse, de Janyot Léon âgé de
vingt-neuf ans, cultivateur domicilié à Beaune.
Côte d'Or, cousin de l'épouse et de Janyot Henri
âgé de cinquante ans vigneron domicilié à Pety,
Beaune et Louis, oncle de l'époux, lesquels ont
signé avec nous, les parties contractantes et les personnes
honorables de la mairie après lecture.

+ Joseph-Daniel-
Janyot Cécile-Victorine
Bernard Jean-Baptiste
Auguste
Léon
Henri
Louis

N. 29

Naissance

Bernard Jean-Baptiste

Du 26 juillet.

a contracté mariage

à la mairie de Paris (24)

le 24 décembre 1911

seule avec femme la présente commune et du mariage contracté à

la mairie de Savigny les Beaune le 25 septembre mil

1911

entre lui déclarant et Cécile Marie



JULLIARD

N. 30

Naissance

Drain Serge-Antoine Jean

Du 13 août.

For leur mariage célébré à Savigny
le 13 août 1911, les époux Julliard
Serge-Antoine et Drain
Charlotte, ont reconnu et légitimé
l'enfant issu de leur union et
constitué un contrat.

et m. 1911

de la mairie de Villaines

en l'année 1911

le 13 août 1911

Drain et 25-10-19

P. J. 1911

Sep. 1911

son époux âgé de trente-deux ans, sans profession
demeurant avec lui, il lui est né un enfant
du sexe masculin qu'il nous présente et auquel
il déclare donner les prénoms de Paul Jean-Baptiste.
Les dites Déclaration et présentation faites en
présence de Bernard Eugène âgé de trente-trois
ans, charbonnier et de Janyot Georges âgé de
quarante-sept ans, instituteurs, tous les deux
domiciliés à Savigny les Beaune. Et ont le
Déclarant, père de l'enfant et les témoins signés
avec nous le présent acte après lecture.

Paul Jean-Baptiste
Bernard Eugène
Janyot Georges

L'an mil neuf cent dix le vingt-sept
août, à midi, heures légales, par devant
nous Arthur Girard Garbier, officier d'Académie,
Maire, officier de l'état civil de la commune
de Savigny les Beaune, canton nord de
Beaune, Côte d'Or, a comparu à la mairie
Bernard Augustine âgé de cinquante
ans, sage femme domiciliée à Savigny les
Beaune laquelle nous a déclaré qu'elle a eu
à une heure du matin, heures légales, Drain
Charlotte, âgé de dix-huit ans, sans profession
domiciliée à Savigny les Beaune, fille de Drain
Antoine âgé de soixante-trois ans, tonnelier
et de Goss Jeanne âgé de quarante-trois ans,
sans profession. Nous les deux domiciliés à
Savigny les Beaune, est approuvé au
domicile paternel d'un enfant du sexe
masculin, qu'elle nous présente et auquel
elle déclare donner les prénoms de Serge-
Antoine-Jean. Les dites Déclaration et présentation
faites en présence de Janyot Georges âgé de
quarante-sept ans, instituteurs et de
Louis Jean-Baptiste âgé de cinquante-trois
ans, garde champêtre, tous les deux domiciliés